

GUIDE POUR LES DISPOSITIFS SPORTIFS 2021 DANS LE PREMIER DEGRÉ

« HERITAGE 2024 »

« Faire bouger plus la Génération 2024 »

« L'EPS au centre de nos préoccupations »

A / LES GRANDES PRIORITES SPORTIVES POUR LE SPORT :

Avec l'élargissement du périmètre de Ministère, l'objectif est de renforcer la place du sport à l'école pour inscrire un rituel sportif durable dans la vie des enfants et forger des citoyens éclairés et porteurs des valeurs de la république. Il s'agit pour ce faire de suivre les enfants de 3 à 18 ans et sur les différents temps : temps scolaire, temps périscolaire et temps extrascolaire.

1 - DEUX APPRENTISSAGES PRIORITAIRES DANS LES ECOLES :

Deux Grandes acquisitions sont désormais indispensables pour acquérir son autonomie :

- **Apprendre à nager** en lien avec le plan d'aisance aquatique : utiliser tous les moyens dans le cadre scolaire et périscolaire pour contribuer à l'aisance aquatique et valider l'attestation du savoir nager.

⇒ Lien : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/9/RA16_C3_EPS_CA2_nag_rep_eval_N.D_630369.pdf

- **Savoir faire du vélo** : d'ici 2022, apprentissage massif du vélo pour les enfants de 6 à 11 ans dans le cadre scolaire et périscolaire en lien avec le développement durable et la sécurité routière.

- ⇒ Faire converger les efforts de tous les acteurs : enseignants du premier degré, professeurs d'EPS, créer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif
- ⇒ Installer les valeurs et Principes de la République : laïcité, santé et citoyenneté, développement durable, inclusion des personnes en situation de handicap
- ⇒ Lien : <https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/article/kit-pedagogique>

2 - ASSURER L'EPS DANS LE PREMIER DEGRE et « 30mn d'activité physique quotidienne » :

Assurer 30 minutes d'activité physique par jour en complément de l'EPS devient une priorité nationale pour lutter contre la sédentarité et le surpoids.

Le temps de ces « 30 minutes d'activité physique quotidienne » doit avoir lieu en complément des 3 heures de l'enseignement de l'EPS obligatoire dans les programmes.

Ces « 30 minutes d'activité physique quotidienne » peuvent être fractionnées ou combinées sur les différents temps scolaires dont la récréation et/ou sur le temps périscolaire en lien avec les associations sportives scolaires (USEP, UGSEL) ou périscolaires.

Les formes que peuvent prendre ces activités sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école.

⇒ lien : <https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>.



3 – RELANCE DES DISPOSITIFS SPORTIFS DANS LE PREMIER DEGRE :

Plan du mercredi :

En lien avec l'USEP, les collectivités territoriales ou le mouvement sportif, il s'agit de mobiliser la pratique sportive du mercredi pour les enfants de l'école élémentaire.
Des actions sont à privilégier dans le cadre du cycle 3 en lien avec les collèges de proximité dans le cadre des associations sportives scolaires et avec l'aide de l'UNSS.

⇒ Lien : <http://planmercredi.education.gouv.fr/sport>

Cours le matin, EPS et Sport l'après-midi :

Les écoles ayant la possibilité de mettre en place ce dispositif sont priées de se signaler auprès de leur DSDEN pour le premier degré : IEN responsable de l'EPS, CPD EPS.

⇒ Lien : http://webetab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/EPS/spip/IMG/pdf/Cahier_des_charges_experimentation_cours_le_matin_sport_l_apres_midi.pdf

Le sport dans les Cités éducatives :

Seules 20% des Cités éducatives ont formalisé des projets sportifs à ce jour. L'objectif est que 100% des Cités éducatives fassent du sport un outil d'animation et d'inclusion et de continuité éducative dans les différents temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

⇒ Lien : file:///C:/Users/cbedecarrax/Downloads/DP-cites-educatives_1117413.pdf

Dans l'académie de Bordeaux, 2 cités éducatives / Lormont en Gironde et Pau dans les Pyrénées atlantiques. Un projet sportif devra être formalisé et mis en œuvre avec les collectivités territoriales impliquées dans ce dispositif.

B / LABEL GENERATION 2024 :

⇒ Lien du vade-mecum : <https://eduscol.education.fr/929/generation-2024>

L'académie de Bordeaux a fait un effort substantiel en 2019-2020 pour labelliser les écoles et établissements qu'il faut poursuivre, notamment dans le premier degré et dans les établissements de l'enseignement privé sous contrat.

La campagne 2020-2021 ouvrira pour les demandes de labellisation GENERATION 2024 **du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} avril 2021.**

Les demandes se feront uniquement en ligne sur le site « Génération 2024 » du rectorat / onglet : « candidature en ligne »

⇒ Lien : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/generation2024/>

Des ressources pour faciliter la mise en oeuvre de la labellisation « Génération 2024 » sont rappelées dans l'annexe 2 du cahier des charges ci-joint et également disponible sur le site académique.
Les écoles devront être affiliées à l'USEP, fédération du sport scolaire du premier degré.



D / LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2021 :

La Semaine Olympique et Paralympique 2021 se déroulera du **1er au 6 février 2021**.

Cette semaine est un des trois temps forts du deuxième objectif du LABEL GENERATION 2024 et est l'occasion de montrer les actions et l'engagement des établissements labellisés (écoles, collèges et lycées) sur les valeurs.

Paris 2024 met à disposition un ensemble **d'outils et de ressources pédagogiques** dans le guide de la SOP

- ⇒ Lien : <https://generation.paris2024.org/ressources/guide-semaine-olympique-et-paralympique-2021>
ainsi que sur la plateforme [Génération 2024](#). Nous espérons qu'elles contribueront à la réussite de votre projet.
Les établissements peuvent se rapprocher de l'USEP ou l'UNSS dans le cadre du cycle 3.

E / DES RESSOURCES PEDAGOGIQUES CONCRETES :

Vous trouverez sur le site GENERATION 2024 de l'académie de Bordeaux deux documents destinés à la mise en œuvre de vos activités pédagogiques liées aux actions sportives et éducatives.

- Le guide « pédagogie en mouvement » qui propose des jeux pré-sportifs à mettre en place en EPS ou dans les 30 mn d'activité physique quotidienne.
 - Le cartable des JOP enseignants qui propose un travail en Français, Histoire, Education civique, E3D, ... ayant pour thématique les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces thèmes peuvent être travaillés en particulier lors de la Semaine Olympique et Paralympique
- ⇒ Lien : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/generation2024/> onglet : ressources pédagogiques